


Riou, Frioul: des îles dans un nouveau Parc National

Riou, Frioul: islands in a new National Park



GEORGES Christel – Ville de Marseille



Riou, Frioul: des îles dans un nouveau Parc National

Riou, Frioul: islands in a new National Park

Un Parc National, en France



Un Parc National, pour quoi faire ?

Le projet de Parc national des Calanques a été pris en considération le 30 avril 2009 sur la base du patrimoine naturel, culturel et paysager des espaces concernés qui présentent un intérêt spécial et dont il convient d'assurer la protection en les préservant des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution.

Garant de la conservation pérenne de la nature et des paysages dans le cœur et du caractère du parc, l'établissement public du parc national y définira une planification de l'accueil et des usages dans les domaines prioritaires de la conservation de la biodiversité et des paysages.

Il favorisera une bonne gestion des écosystèmes et des espèces dans le respect des équilibres écologiques, un contrôle des espèces envahissantes, un encadrement des activités et des aménagements, la mise en valeur et l'interprétation des paysages, la signalétique, les équipements d'accueil des visiteurs ...

Riou, Frioul: des îles dans un nouveau Parc National

Riou, Frioul: islands in a new National Park

Une prise en compte des spécificités des espaces maritimes

Le statut de parc national fait l'objet d'une adaptation au contexte particulier du milieu marin et en particulier aux compétences de l'Etat sur cet espace.

Le statut de cœur de parc national est précisé dans les espaces maritimes.

Une Aire Maritime Adjacente (A.M.A.) au cœur du parc est prévue. Elle présente la particularité d'être l'équivalent maritime de l'Aire Optimale d'Adhésion, classée par le décret de création.

Les orientations et mesures de protection, de mise en valeur et de développement durable définies pour une A.M.A. par la charte du parc sont applicables à l'ensemble de cette aire.

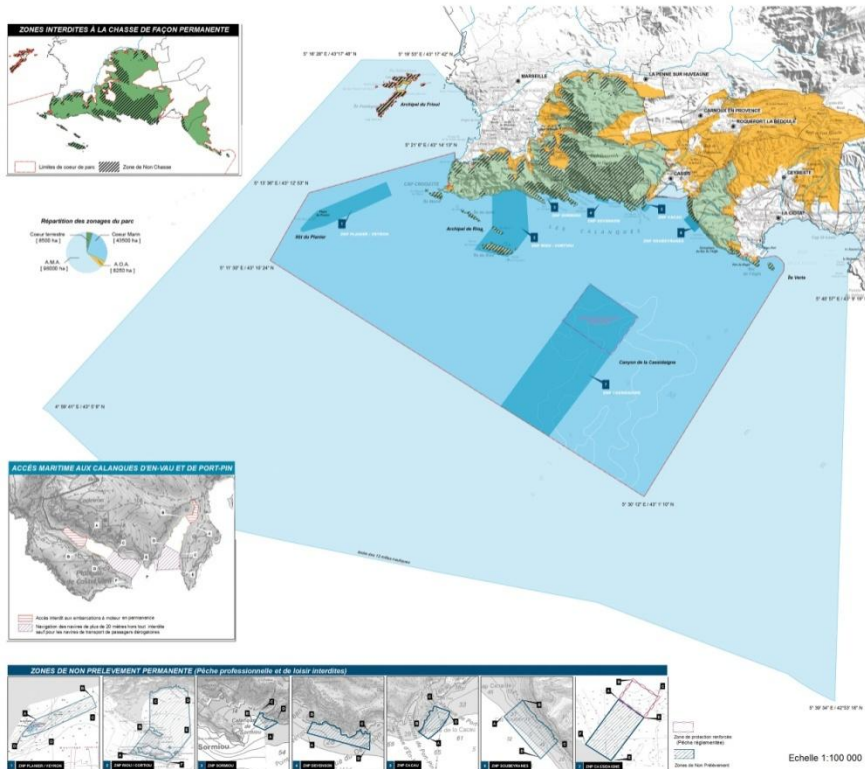
PROJET DE PARC NATIONAL DES CALANQUES : COEURS TERRESTRE ET MARIN, AIRE OPTIMALE D'ADHÉSION, AIRE MARITIME ADJACENTE

Zones interdites à la chasse de façon permanente, zones de non prélèvement et zone de protection renforcée en mer
Zones interdites à l'utilisation d'appareils de diffusion sonore et accès maritime aux calanques d'En-Vau et de Port-Pin



Annexe cartographique
au document «Exposé des règles»

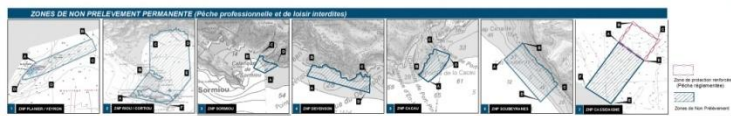
Carte approuvée par l'assemblée générale
du GIP des Calanques le 20/01/2012



Une surface essentiellement maritime jusqu'en limite des eaux territoriales : 158 100 ha dont 141 500 ha en mer (soit 89,5 %)



Cœur terrestre	Cœur marin	Aire optimale d'adhésion	Aire maritime adjacente
8 300 ha	43 500 ha	8 200 ha	98 000 ha



Echelle 1:100 000

Riou, Frioul: des îles dans un nouveau Parc National

Riou, Frioul: islands in a new National Park

Aujourd'hui, deux archipels complémentaires aux modalités de gestion adaptées

Avant le Parc	RIOU	FRIOUL
Propriétaire	Conservatoire du Littoral	Ville de Marseille
Gestionnaire	CEN Paca	Ville de Marseille + CEN Paca
Statut réglementaire	Réserve Naturelle Nationale (RNN)	Arrêté Municipal
Pouvoir de police	A terre : agents assermentés de la RNN En mer : services de police de l'Etat	A terre : agents assermentés de la Police Municipale En mer : services de police de l'Etat
Zone Natura 2000	ZPS & ZSC	ZPS & ZSC
Habitants	0	150 à l'année
Desserte maritime	non	Oui, 410 000 personnes /an (chiffres 2011)

Et avec le Parc National ?

Après le Parc	RIOU	FRIOUL
Propriétaire	Conservatoire du Littoral	Ville de Marseille
Gestionnaire	Etablissement Public « Parc National » (EPPN)	Encore à définir
Statut réglementaire	Terre/Mer : Décret + charte	A Terre: Décret+charte En mer: Arrêté municipal + Etat
Pouvoir de police	A terre : agents assermentés de l'EPPN En mer : agents assermentés de l'EPPN + services de police de l'Etat	A terre : agents assermentés de la Police Municipale +agents assermentés de l'EPPN En mer : services de police de l'Etat
Desserte maritime	non	Possibilité de réguler la constante augmentation des 5 dernières années

